

1092. Les changements effectués dans les grandes lignes de l'Acte des banques, en conséquence de la revision de cet acte par le parlement durant la session de 1890, ont pour but d'être à l'avantage du public de deux manières : (a) garantir aux porteurs, en tout temps et dans toutes les parties de la Puissance, la valeur que comportent tous les billets de toutes les banques du Canada, solvables ou non ; (b) garantir la solidité de nos institutions de banques en imposant aux associations qui désirent obtenir des chartes de banques, l'obligation d'avoir, avant de pouvoir obtenir une charte, un capital payé d'au moins \$250,000, et déposé au trésor du gouvernement. Dans les cas des banques solvables une valeur numérale uniforme est obtenue par accord mutuel. Dans les cas des banques insolubles, les billets sont rachetés au moyen d'un fonds appelé le Fonds pour le rachat de la circulation des banques, obtenu par le dépôt (à 3 pour 100 d'intérêt) de 5 pour 100 de la circulation moyenne des billets de la banque au trésor du gouvernement. De ce dépôt les banques insolubles paient leurs billets avec un intérêt de 6 pour 100 jusqu'à ce qu'avis de la liquidation soit publié.

Le montant retenu en fidéicommis par le gouvernement de la Puissance pour le Fonds de rachat de circulation des banques était de \$1,814,572, le 30 juin 1893, et de \$1,871,408, le 30 juin 1894, soit une augmentation de \$56,836, pendant douze mois. Aucun paiement n'a été effectué à même ce fonds durant l'année.

1093. Il y a trente-huit banques incorporées qui ont fait leur rapport au gouvernement le 1^{er} janvier 1894 : dix dans la province d'Ontario, quatorze dans la province de Québec, huit dans la Nouvelle-Ecosse, trois dans le Nouveau-Brunswick, deux dans l'Île du Prince-Edouard, et une dans la Colombie anglaise.

1094. Un trait remarquable de notre système de banque au Canada existe dans les succursales. M. Walker, gérant général de la Banque canadienne du Commerce, dans une brochure sur le système de banque en Canada, fait la remarque suivante : " Dans un pays où l'argent accumulé chaque année par les épargnes du peuple n'excède pas le montant d'argent requis pour les nouvelles entreprises, il est clair que le système de banque qui rassemble le plus complètement ces épargnes et les met à la disposition des emprunteurs est le meilleur. On ne doit pas oublier que ceci veut dire que les épargnes d'une classe établie sont utilisées par une autre classe dont les entreprises demandent une dépense d'argent plus forte que le montant d'argent à la disposition de cette localité. Or, au Canada, où les banques importantes ont de 30 à 40 succursales, nous voyons les dépôts des classes économes appliqués directement aux nouvelles entreprises du pays d'une manière presque parfaite. La Banque de Montréal emprunte de l'argent des déposants à Halifax et à plusieurs endroits des provinces maritimes, où les épargnes excèdent considérablement les nouvelles entreprises, et elle prête cet argent à Vancouver ou au Nord-Ouest, où les nouvelles entreprises excèdent de beaucoup les épargnes du peuple. Dans quel autre pays voit-on un aussi beau développement des institutions de banques ? L'argent épargné dans les villes de l'Atlantique est transporté et utilisé dans les nouveaux centres d'entreprise sur le Pacifique. Ma banque, * de la même manière,

* La Banque canadienne du Commerce, Toronto.